

UER
Déchets indus
BANQUE E. ULDRY
4012 P 3907 F

IS
à Léchelles. Confection
genres. Chaussures
omnibus et en journée.
modéré.

4016 P 3910 F
Oscar, cordonnier.

NDRE
officiel
ingen, 96
onté et la public qu'il
collègue, Ignace Weck,
rg.

WECK
officiel
connaissance du public
de son collègue M. L.
bourg.
M. Ignace Weck (aupa-
sine), se trouve à partir
de la rue
éage.
E 6.07
4000
Week, géom. Off.

central
5.77

générales
relations
remplacements
vrou, bouilliers,
storie, robinetterie.
ole et épaveage

à acheter
0 à 400 l.
Jakob, ancien laitier,
rrière, 12. 4017

RSIERS
des Bitters
es comestibles
NATURELLE

A VENDRE
M. André ROCHE,
égier, soit :
Pena, complètement
ambres et 17 lits, dans
lement avantageux ;
na avec ferme, grange,
plus 1/2 pose de bois ;
y avec ferme, grange,
y grange au Village,
29 ;
sajeux, d'une conte-

meubles
ritiers de M. Charles
ente volontaire aux
30 avril courant,
domicile du défunt,
les articles 722 et
bourg, comprenant
cave, cour et jardin,
No 9.

meubles
ritiers de M. Charles
ente volontaire aux
30 avril courant,
domicile du défunt,
les articles 722 et
bourg, comprenant
cave, cour et jardin,
No 9.

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
1 mois 2 mois 3 mois 1 an
Suisse Fr. 2.50 4.00 10.00 20.00
Etranger 4.00 10.00 19.00 38.00

Tous les bureaux de poste se chargent
de percevoir les prix d'abonnement moyennant
une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèques postal No 14

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
Rue SAINT-PIERRE
Fribourg
PREZ DES ANNONCES
Mardi 10 francs 20 cent.
Mardi 10 francs 20 cent.
Mardi 10 francs 20 cent.
Mardi 10 francs 20 cent.

Nouvelles du jour

La crise latente du cabinet belge. Un homme qui se fait craindre.

Aujourd'hui mercredi, le groupe catholique du parlement belge tient une seconde réunion qui décidera du sort du ministère Delacroix.

On croit qu'un ordre du jour de confiance sera adopté, mais M. Delacroix devra prendre l'engagement de ne pas se soumettre à la mise en demeure du parti socialiste d'établir, au cours de la présente session, un programme sur les capitalistes.

D'autre part, on envisage que cette attitude entraînera la décision du parti socialiste de ne plus laisser ses membres collaborer au gouvernement.

personnages mis à l'ombre, il y a le doyen de la faculté de droit de l'université, M. le Dr Kisch, le professeur Bakai, de la faculté de médecine, le directeur de la plus importante caisse d'épargne de la ville, plusieurs journalistes, etc.

La Reichspost dit que le parti chrétien-social de Bohême, pour protester contre la violence qui lui a été faite, décidera vraisemblablement de rester à l'écart du Parlement.

En Slovaquie, on a employé un autre moyen pour comprimer l'opposition : on a tout simplement rayé des listes de candidatures les noms les plus redoutés. 68 candidats slovaques ont été victimes de cet ostracisme. La constitution tchèque investit les préfets du droit de disqualifier ainsi les candidats désagréables au gouvernement.

Il y a un homme, en Allemagne, contre lequel un mandat d'amener a été lancé, à la suite du coup d'Etat militaire, et qui s'en moque, allant et venant comme il lui plaît, bravant le gouvernement et la justice, et sur qui personne n'ose mettre la main. C'est le capitaine Ehrhardt, chef de la fameuse brigade de marine qui a fait le coup de force du 13 mars. Le capitaine Ehrhardt et ses hommes, le coup d'Etat ayant manqué, se sont retirés au camp de Munster. Ils vivent là bien tranquillement, sans souci de l'ordre de licenciement donné par le ministre de la guerre et du décret d'arrestation notifié contre le chef de la troupe. Le nouveau ministre de la guerre, à qui l'on demandait, l'autre jour, quand la brigade Ehrhardt serait enfin dissoute, a répondu à peu près ceci : Allez vous-même lui faire rendre les armes.

Personne n'ose s'y risquer. La brigade Ehrhardt ne fait qu'un bloc avec son chef ; elle dispose d'un armement formidable ; elle est animée d'une résolution indomptable ; elle est commandée par un homme dont le sang-froid est prodigieux. La nuit du 13 mars, une heure avant le coup d'Etat, Ehrhardt dormait paisiblement, comme Turenne sur son canon. On dut le réveiller pour lui présenter deux officiers qui venaient de la part du gouvernement essayer de le détourner de son dessein.

Tout le coup d'Etat n'était, d'ailleurs, qu'un coup de tête d'Ehrhardt et de ses hommes, décidé comme riposte à la menace d'une dissolution prochaine. Les socialistes redoutaient la brigade Ehrhardt. Cette troupe d'élite, qu'on savait à toute épreuve, donnait de l'ombrage à ceux qui ambassaient l'idée d'une révolution plus radicale. Le gouvernement, plus ou moins à contre-cœur, avait donné l'ordre, le 28 février, de dissoudre la brigade, pour en verser les éléments, partie dans la Garde nationale, partie dans les troupes de marine. Mais ces soldats, habitués à vivre ensemble et qui n'entendaient point se séparer de leur chef, résolurent de ne pas se laisser faire. Le capitaine Ehrhardt, de son côté, ne voulait point commander d'autre troupe.

Le coup d'Etat partit de H. Kapp, qui en parut le grand chef, ne fut que l'instrument des militaires.

Aujourd'hui, Kapp est en exil ; mais Ehrhardt, au milieu de ses prétoriens, défie le gouvernement. Mercredi, il a envoyé à Berlin une députation de ses officiers et de ses soldats pour exiger : 1° la révocation du mandat d'arrestation lancé contre lui ; 2° son maintien au poste de commandant de la brigade. Le tout, avec accompagnement de menaces.

La Gazette de Francfort constate qu'on n'a pas même osé retenir les ambassadeurs du capitaine Ehrhardt, quoiqu'ils fussent en état de rébellion manifeste. Elle ajoute : « La question de la brigade Ehrhardt est la question du jour. Voilà le résultat de l'obligation où nous met le traité de Versailles d'avoir des troupes mercenaires, au lieu de milices servant la patrie par devoir ! »

Voici quelques exemples de la manière dont se sont faites les élections en Bohême et en Slovaquie :

Le journal Bohemia demande que, pour paralyser l'action électorale du parti chrétien-social de Presbourg, le gouvernement a fait arrêter, à l'avant-veille du scrutin, les membres les plus influents de ce parti. Parmi les

Au Conseil national

LES NATURALISATIONS

Berne, 27 avril.

La Chambre a repris le débat sur les naturalisations. Elle repousse, par 89 voix contre 39, l'amendement de M. de Dardel ; elle repousse par 57 voix contre 56 l'amendement de M. Studer, accordant des facilités à la naturalisation de l'étranger dont la femme possédait la nationalité suisse lors de son mariage ou dont la mère était de nationalité suisse ; elle repousse, par 61 voix contre 49, l'amendement de M. Hopf ainsi conçu : « Dans tous les cas, le requérant doit avoir résidé effectivement et sans interruption pendant l'année qui précède immédiatement sa requête. »

L'ensemble de la loi est voté par 89 voix contre 37.

LES ALLOCATIONS AU PERSONNEL

La Chambre aborde les divergences sur les allocations de renchérissement. MM. Abt (Argovie) et Oscar Genoud (Fribourg), rapportent. La majorité de la commission propose d'augmenter au Conseil des Etats, qui fixe à 75 % l'allocation principale et le minimum à 2200 francs. Une première minorité propose de décider que l'allocation ne peut être inférieure à 2300 francs, pour le personnel qui a atteint 25 ans révolus et a fait au moins trois ans de service ; une seconde minorité propose que le minimum soit de 2200 francs pour le personnel qui a atteint l'âge de 20 ans révolus.

M. Hardmeier (Zürich) rapporte au nom de la première minorité, dont font partie MM. Baumberger et Stüssel.

M. Weber (Saint-Gall), démocrate, soutient le point de vue de la deuxième minorité, soutenu par M. Dübi (Berne), socialiste.

M. Nicolo (Genève), socialiste, déclare que le personnel est en droit de savoir, en avril, des traitements qui lui seront alloués pour l'année courante. Il est opposé à la cause déférendaire pour des raisons pratiques. Le personnel cantonal, moins bien payé, a en général des revenus accessoires. Il y a lieu de tenir compte de la valeur du travail et des responsabilités spéciales des fonctionnaires fédéraux des chemins de fer et des postes. Il propose de placer sur le même pied tout le personnel ayant plus de 20 ans d'âge.

M. Frank (Zürich), socialiste, appuie ce même point de vue. M. Faudon (Zürich) grüenler, soutient les propositions de la seconde minorité.

M. Bonhöf (Schaffhouse), libéral, défend les propositions de la majorité de la commission. L'assemblée fédérale a le devoir de s'inspirer des intérêts de la Confédération. Le minimum de 2200 francs tient largement compte des exigences actuelles, d'autant plus que la clause déférendaire a été supprimée. Les fonctionnaires fédéraux jouissent d'avantages précieux : la stabilité de leur poste, les vacances, les pensions de retraite. L'orateur espère que l'assemblée fédérale ne cédera pas à des menaces.

M. Gnaggi (Berne), agrarien, déclare qu'il votera les décisions du Conseil des Etats et s'élève contre les menaces adressées au Parlement et au pays.

MM. Deudal (Grisons), conservateur catholique, et Zgraggen (Bâle-ville), chrétien-social, soutiennent les propositions de la première minorité.

M. Schiemer (Saint-Gall), radical, avait l'intention de voter la proposition de la minorité, mais les menaces du personnel l'incitent à se rallier aux décisions du Conseil des Etats.

M. Bopp (Zürich), indépendant, devant les menaces du personnel, aurait proposé de ne pas entrer en matière, si la majorité de la commission n'avait pas affirmé qu'il s'agissait des dernières allocations de renchérissement. Les menaces ne sont pas le moyen de gagner le peuple à la réforme des traitements et à la suppression des incompatibilités.

M. Jakob (Berne), socialiste, défend les propositions de la seconde minorité de la commission.

M. Musy, conseiller fédéral, insiste sur l'avenir rapidement progressive des traitements depuis 1914. Le total des traitements a passé de 150 à 400 millions. Un employé qui touchait 1400 francs en 1914 en touche 4100 en 1920 ; un employé qui avait 2000 fr. en a aujourd'hui 5200. Le Conseil fédéral a fait tout ce qu'il pouvait faire. La situation financière du pays est telle que la Confédération ne pourra peut-être pas suffire à ses besoins, cette année-ci. Le nouvel impôt de guerre rapportera 35 millions par an, somme qui sera entièrement absorbée par l'augmentation des allocations de renchérissement.

Quoi qu'il en soit, les fonctionnaires doivent renoncer définitivement au système des menaces. Le Conseil fédéral est décidé à réprimer avec la dernière énergie tout appel à la violence. Les employés ont des représentants aux Chambres. Ils peuvent y faire défendre leurs intérêts ; ils n'ont donc aucune excuse de tenter des pressions indirectes. Les Chambres doivent prendre

en toute liberté leurs décisions. Cette année, le Conseil fédéral présentera un projet de loi sur les traitements du personnel. Pour que le peuple l'accepte, il faut que cesse la pression constante que certains milieux exercent sur le gouvernement et sur le Parlement. (Bravos.)

M. Abt, président de la commission, réplique quelques mots, puis on passe à la votation.

La votation éventuelle, la proposition de la première minorité de la commission (2300 fr. pour le personnel ayant atteint 25 ans) est adoptée par 119 voix contre 44. En votation définitive, à l'appel nominal, la proposition de la majorité de la commission (2200 fr. d'allocation) est votée par 99 voix contre 73.

Le projet est renvoyé au Conseil fédéral.

La séance est levée à 1 heure 10.

AU CONSEIL DES ETATS

Pour atténuer la crise des logements

Berne, 27 avril.

Voici la quatrième séance où le Conseil des Etats s'occupe de la crise des logements, et envisage la nécessité d'y porter par la construction de bonnes maisons d'habitation.

Mais tout le monde ne partage pas les vues de M. Schütz sur cette matière, ni ne s'élève à la hauteur des principes sociaux et des horizons esthétiques qu'il se complait à causer des beaux livres *Pour le visage aimé de la patrie, Pour le village, etc.*

Hier soir, par exemple, le démocrate représentant de Glaris, M. Legler, a fustigé de toute son énergie et de toute sa verve populacière, sur le projet de la majorité de la commission, tout en recommandant qu'il a suivi avec le plus grand intérêt le développement des savantes thèses de M. de Montenach, membre de cette majorité.

Le tribun glaronnais nie la crise des logements, ou du moins il prétend qu'elle est plutôt le fruit de la malignité des spéculateurs, des courtiers, des accapareurs et autres gens de cette sorte, qui pullulent un peu partout en ces temps calamiteux. Les bâtiments qu'on veut faire construire avec l'argent de la Confédération, des cantons et des communes ne servent guère qu'à favoriser cette politique d'exploitation. Est-ce pour agrandir les villes déjà trop tentaculaires de Zurich et de Bâle que la Confédération entretient une agence contracteur, en Amérique, des emprunts à un taux exorbitant ? Ne serait-on pas mieux d'obliger les industriels qui viennent installer de nouvelles fabriques dans les villes à pourvoir eux-mêmes aux logements de leurs ouvriers ? Et la Confédération, qui est elle-même chef d'industrie, ne devrait-elle pas faire en sorte que ses bureaux, au lieu d'encombrer la ville de Berne, fussent transportés dans les localités qui, comme celles de l'Oberland, ont tenté de loger villes et hôtels déserts ?

Au surplus, M. Legler croit que l'on pourrait faire un meilleur emploi de l'argent fédéral et des millions du fonds de chômage. La Confédération se laisse exploiter par les entrepreneurs, plus malins qu'elle !

Ces boutades du député glaronnais et la réplique objective et calme que lui a donnée le chef du département de l'économie publique ont rempli toute la séance du soir, si bien que, huit heures et demie ayant sonné, on était à peine au bout du débat sur l'entrée en matière. La séance a donc été levée, après que M. Bossi, le nouveau député du Tessin, eut demandé, en bon allemand, le renvoi de toute décision à ce matin.

Le premier acte de la séance d'aujourd'hui a donc été de décider si l'on entreprit en matière. La minorité qui a suivi M. Legler s'est trouvée plus forte qu'on ne s'y attendait. L'entrée en matière a été votée que par 19 voix contre 10.

Mais enfin s'est ouvert le débat sur l'arrêté proprement dit, ainsi que sur le « postulat » proposé par la commission.

Le commentaire du texte de la commission est donné, avec toute la clarté désirable, par M. le Dr Pottavel. Le représentant de Neuchâtel abandonne pour cela la présidence du Conseil à M. Baumman (App-Ext.), vice-président, qui dirige les débats pendant que son supérieur descend au rôle de rapporteur. Tout est vraiment patriarcal dans cette enceinte qui illumine la belle scène de la landsgemeinde auserwaldsée.

M. Pottavel attend de l'action subventionnée de la Confédération de meilleurs résultats que ceux prévus par le scepticisme de M. Legler. Il exprime en particulier l'espoir que le coût des constructions s'éleva peu à peu, de manière à rendre le prix des loyers plus abordable et à donner, en même temps, aux propriétaires un rendement suffisant de leurs dépenses.

Cela dit, le projet d'arrêté formulé par la commission est adopté dans les termes suivants :

Art. 1. — L'arrêté du Conseil fédéral du 9 février 1920 tendant à atténuer la pénurie des

logements en favorisant la construction de bâtiments est approuvé.

Art. 2. — Il est ouvert au Conseil fédéral, pour l'exécution de cet arrêté, un crédit de six millions, à prélever sur le fonds du chômage.

Art. 3. — Le présent arrêté est déclaré urgent et entre immédiatement en vigueur.

Pour la salubrité des logements

Ce vote émis, l'assemblée passe à la discussion du postulat enjoignant au Conseil fédéral d'introduire dans son arrêté du 9 février (pris en vertu des pleins pouvoirs) un certain nombre de modifications qui ont pour but, notamment, de subordonner les subventions à ces conditions d'hygiène et d'esthétique réclamées par une bonne politique sociale et sanitaire.

C'est M. de Montenach surtout qui, au sein de la commission, a défendu les intérêts du Helvetischut et de la santé publique.

Le représentant de Fribourg voulait encore mieux. Il avait proposé d'intercaler dans le postulat une clause spéciale en faveur des logis agricoles.

La réforme de l'habitation rurale, a dit M. de Montenach, doit marcher de pair avec celle des centres urbains. L'état insalubre d'un grand nombre de petites communes est de notoriété publique, et par le fait de défectuosités de logis mal tenus, jamais désinfectés et surpeuplés, la mortalité est plus élevée dans certains districts ruraux que dans les agglomérations urbaines les plus denses.

Au point de vue sanitaire, le village a été complètement négligé. Il faut absolument arriver à y faire pénétrer certains progrès si nous voulons arrêter cette émigration des campagnes qui prend de si désastreuses proportions et qui est aussi fatale pour le village que pour la campagne.

La ville moderne nécessairement les éléments les plus valides de la campagne, qui viennent l'encombrer et la congestionner. Généralement bien portants, ces ruraux, par suite des conditions déplorables qu'ils trouvent en arrivant, voient peu à peu leur vitalité diminuer, et, comme conséquence, le taux de leur mortalité augmenter. Comme ce sont les moins valides qui restent à la terre, leur natalité diminue, et ainsi, par cet exode continu que rien, jusqu'ici, n'a pu arrêter, on voit moins à-bas, on meurt plus ici.

Nous avons à établir un double courant : produire, d'une part, le décongestionnement des cités, empêcher, de l'autre, l'exode rural et la dépopulation des campagnes.

Le meilleur moyen de retenir l'ouvrier agricole à la campagne, c'est de lui donner la possibilité de fonder un foyer : actuellement, il ne le peut pas, car il existe, dans les agglomérations rurales, trop peu d'immeubles qui ne soient pas attachés à une terre, à un bien foncier, et c'est pourquoi les statistiques nous apprennent que, sur 1000 ouvriers agricoles, il y en a 800 qui demeurent célibataires. Ce célibat les rend plus mobiles et les entraîne vers la ville et les usines, à la première occasion.

Si nous ne voulons pas que les grands efforts que nous faisons pour mener une reprise de la construction urbaine en faveur des classes populaires aient pour effet d'attirer vers les villes des contingents nouveaux qui voudront profiter des avantages que notre action fait naître, il importe que nous développions à la campagne des éléments de bien-être et de facilité de vie qui feront en quelque sorte contrepoids aux attractions que nous multiplions d'autre part.

On a beaucoup perfectionné à la campagne les écuries, les étables, les granges et les granges, mais on a trop peu songé à l'habitation du paysan, de sa femme, de ses enfants, de ses domestiques.

En acceptant la modification que je proposais à l'arrêté fédéral, vous ne donniez, certes, qu'une indication, mais elle avait déjà sa valeur et les cantons comme les communes l'auraient comprise.

Nous serions entrés, en tous cas, dans les vues des intéressés, car la *Chronique agricole fribourgeoise* publiait dernièrement les lignes suivantes :

« La création d'un foyer rencontre manifestement de grandes difficultés chez les domestiques agricoles et ces obstacles constituent une cause importante de l'exode constant. Aussi doit-on tendre à faciliter aux domestiques la création d'un foyer et s'attacher, à cet effet, à améliorer en premier lieu leurs conditions de logement. Et, comme les employeurs agricoles ne sont pas en mesure de fournir à eux seuls les moyens nécessaires, la construction d'habitations ouvrières agricoles doit être secondée par les communes et l'Etat. Nous proposons qu'une partie du crédit qu'a prévu la Confédération aux fins de remédier à la pénurie actuelle de logements, soit utilisée au subventionnement de maisons ouvrières agricoles. »

Je serais, pour ma part, facilement gagné à l'idée d'un subsidie spécial en faveur des maisons ouvrières agricoles et j'aimerais avoir sur ce point l'avis de l'honorable représentant du Haut-Conseil fédéral.

La conférence de San-Remo

(Stefani) - Aujourd'hui, les Alliés ont conclu un accord qui élimine entre eux toute possibilité de compétition et qui permet à la Turquie un plus ample et plus rapide développement de toutes ses ressources économiques et de ses différentes activités civiles. Par cet accord, les Alliés prêtent à la Turquie, dans une mesure égale, des secours pour sa réorganisation. L'Italie, l'Angleterre et la France se trouveront, dans toute la Turquie, dans une égale situation économique. Mais la France et l'Angleterre ont reconnu à l'Italie le droit exclusif de la mise en valeur d'une vaste zone qui part du golfe d'Éphèse, passe au sud d'Afion-Karabissar, englobe Konia et descend jusqu'à Beuve Lanas. Cette zone englobe aussi Adana et Adalia. L'Italie entrera en possession de tous les ouvrages d'intérêt public se trouvant dans cette zone et n'appartenant pas aux Alliés ou aux neutres. Le droit de mise en valeur du bassin charbonnier d'Heraclea est reconnu à l'Italie, qui doit respecter les intérêts alliés et neutres y existant.

La dernière séance

(Officiel) - Le Conseil suprême s'est réuni, lundi, à 17 heures, à la villa Devachan. Étaient présents : MM. Nitti, Scialoja, Mikeland, Berthelot, Lloyd George, Curzon, Matsui, Johnson, Hlymans et Jaspard. Les dernières clauses à insérer dans le traité de paix avec la Turquie furent discutées et adoptées. La conférence adopta, en outre, un projet de note au président Wilson, projet préparé par la délégation anglaise et touchant l'Arménie. On examina ensuite la question de l'application du traité de Versailles et on décida d'envoyer une note au chancelier allemand, pour inviter les représentants du gouvernement allemand à se rencontrer le 25 mai, à Spa (Belgique) avec les membres du Conseil suprême, afin que les Alliés puissent se renseigner de la façon la plus précise sur la situation en Allemagne quant à l'application du traité. Le Conseil a enfin fixé, d'accord avec les experts militaires, navals et de l'aéronautique, les termes de la réponse à donner au gouvernement allemand au sujet de l'excédent de troupes allemandes dans la zone neutre et leur réduction progressive suivant les clauses du protocole du 8 août 1919. Après avoir traité la question de la destruction du matériel naval allemand et celle des criminels de guerre allemands, le Conseil suprême déclara close la conférence de San-Remo.

Les Alliés et les Soviets

La conférence de San-Remo, dans son avant-dernière réunion, a répondu au télégramme de M. Krassine, délégué du gouvernement des Soviets, proposant une réunion avec les représentants alliés en Suisse. Le conseil a maintenu son point de vue antérieur qui est favorable à la reprise des relations économiques avec la Russie, mais il ne veut sous aucun prétexte se prêter à de véritables négociations politiques. C'est pour cette raison que le gouvernement anglais a refusé de laisser arriver à Londres, pour discuter avec les Alliés, M. Litvinof, qui est un agitateur notoire.

Le mandat arménien et les Etats-Unis

Le correspondant de la Chicago Tribune, à San-Remo, faisant allusion à « l'étonnante décision du Conseil suprême d'offrir le mandat arménien à l'Amérique alors que personne ne se dissimule que le Congrès n'acceptera pas cette offre » en donne l'explication suivante : L'ambassadeur des Etats-Unis à Rome aurait transmis au Conseil suprême une requête officielle du président Wilson demandant au Conseil d'offrir formellement aux Etats-Unis le mandat arménien, de telle sorte que le Congrès soit contraint de se prononcer catégoriquement sur la politique étrangère du président. De son côté, le correspondant du New-York Herald dit que, si M. Wilson accepte le mandat arménien, il sera impossible au Conseil suprême

de ne pas tenir compte des observations formulées par M. Wilson dans sa dernière note au sujet de la solution à donner au problème turc.

Les forces des Alliés sur le Rhin

(Havas) - A la Chambre des communes, M. Churchill, répondant à une question, dit que les effectifs de l'armée d'occupation sur le Rhin sont de 145,000 hommes, se décomposant comme suit : Angleterre 14,000 (13,000 effectifs), France 93,000 (85,000 effectifs), Etats-Unis 16,000 (14,000 effectifs), Belgique 20,000.

Le Labour Party et l'Irlande

Du correspondant du Temps à Londres : Le Labour Party manifeste depuis quelque temps une sympathie de plus en plus forte pour les revendications irlandaises. Il résultera de ce mouvement un effort du parti travailliste pour faire amender le Home Rule bill dans un sens plus libéral, et pour se faire récompenser de ses efforts en gagnant les suffrages irlandais qui, dans beaucoup de circonscriptions ouvrières de Grande-Bretagne, constituent un appoint sérieux.

Nouvel incident à Fiume

(Havas) - Selon une dépêche de Trieste au Corriere della Sera, un nouvel incident aurait surgi entre le général italien Cavaglia et d'Annunzio dans la nuit du 19 au 20 avril. Des légionnaires de d'Annunzio se sont emparés de 46 chevaux appartenant à l'armée régulière italienne, qui occupe la ligne de démarcation sous les ordres du général Cavaglia. Invité par ce dernier à restituer les chevaux, le conseil national de Fiume s'y refusa. Le général ordonna alors l'interruption des services sur la voie ferrée desservant Fiume, de sorte que la ville se trouve maintenant bloquée du côté de la terre comme du côté de la mer.

Le 1er mai en Italie

(Havas) - Le Popolo d'Italia annonce que le comité central du syndicat italien des cheminots, dont le siège est à Bologne, a adressé à toutes les sections une circulaire, les invitant à cesser complètement le travail sur toutes les lignes, le 1er mai.

Une erreur du sénateur Lodge

(Havas) - Au Sénat, M. Lodge dit que, suivant des informations publiées par certains journaux, les diplomates alliés proposeraient de mettre en commun les dettes de guerre des belligérants et supporteraient que les Etats-Unis prendraient à leur charge le fardeau financier de la restauration de l'Allemagne. M. Lodge eut à un danger très sérieux pour les Etats-Unis. M. Hilchcock, répondant au nom du gouvernement, dit que ces informations sont sans fondement. Il ajoute que les Etats-Unis ne peuvent pas davantage se charger des dettes des autres nations, que M. Lodge ne peut prendre à son compte les dettes que pourrait avoir M. Hilchcock.

Les élections danoises

(Havas) - Le résultat final des élections générales est le suivant : travaillistes 4, conservateurs 28, radicaux 17, socialistes 42, libéraux 48. Le parti travailliste gagne 3 sièges, les conservateurs en gagnent 7, les socialistes, 4, et les libéraux, 4. Les radicaux perdent 13 sièges, les social-démocrates libres en perdent 5, la droite indépendante 1 et les radicaux indépendants, 5. Ces élections générales sont une défaite pour l'ex-ministre Zohle, qui s'appuyait sur une majorité socialiste-radical.

Les Soviets et la Tchéco-Slovaquie

(Prague, 28 avril) - M. Benès, ministre des affaires étrangères, a reçu une réponse de Tchéchévina sous la forme d'une note dans laquelle celui-ci déclare que la Russie des soviets est prête à entamer immédiatement des négociations avec la Tchéco-Slovaquie.

La note ajoute que le gouvernement des soviets désire l'établissement de relations parfaitement normales entre les deux républiques et qu'il adresse au gouvernement tchéco-slovaque des offres positives dans ce sens.

Locomotives pour les Soviets

(Wolff) - Un radiogramme de Moscou au Rotterdamische Courant annonce que 200 locomotives achetées aux Etats-Unis par le gouvernement des soviets sont arrivées à Revel d'où elles seront dirigées sur Pétrograd. Des marchés ont aussi été conclus avec des maisons américaines pour la fourniture d'un grand nombre de wagons de chemin de fer.

Les officiers turcs

(Havas) - Le ministre de la guerre convaincu que nombre d'officiers supérieurs et subalternes n'exécutent pas les ordres donnés pour la répression contre les rebelles a révoqué les officiers coupables. Le ministre de la guerre a fait arrêter le colonel Esmet Lullu Bey, dont le manquement à ses devoirs a eu une grave conséquence au point de vue de la discipline militaire.

Nouvelles religieuses

Chez les Carmes déchaussés - Le Père Luca di Maria, procureur général des Carmes déchaussés, vient d'être élu prieur général de l'Ordre.

Nouvelles diverses

La Fédération des cheminots belges a décidé de fêter le 1er mai en provoquant l'arrêt des trains pendant dix minutes. Les communications téléphoniques franco-allemandes reprendront à partir du 1er mai. D'après un radiotélégramme de Moscou, une nouvelle mobilisation russe est imminente contre la Pologne et l'Ukraine. Le sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur à Madrid annonce que la crise ministérielle espagnole sera déclarée aujourd'hui mercredi ou au plus tard dimanche.

PETITE GAZETTE

L'ex-kronprinz d'Allemagne - L'ex-kronprinz d'Allemagne a informé le gouvernement hollandais que, la location de sa maison, à Wieringen, étant arrivée à expiration, il ne savait pas où loger.

Echos de partout

LES CHEVALIERS DU RACCOMMODAGE - Une grande manifestation comprenant plusieurs milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, portant toutes sortes de vêtements qui se ressemblaient en ce qu'ils n'étaient pas neufs, a eu lieu, dimanche, à New-York, pour soutenir l'effort de la campagne pour le « costume de travail » (overall) et lutter contre les prix excessifs. De plus, M. Summers, député du Texas, a fondé une nouvelle association intitulée les

Chevaliers et les Dames patriotes du Royal Raccommodage. Cette société recommande le raccommodage des vieux vêtements plutôt que d'acheter de nouveaux « overalls », ce qui aurait pour résultat d'élever le prix de ce costume et de le rendre inaccessible aux ouvriers qui en ont besoin. Enfin, quarante-six représentants de la législature de Massachusetts ont pris l'engagement formel de ne pas acheter de vêtements neufs durant ces deux mois-ci.

MOT DE LA FIN

— Je voudrais acheter quelque chose à la Bourse. Avez-vous un tuyau ? — Eh bien, achetez donc des baromètres, ils sont très bas en ce moment.

Confédération

La votation du 16 mai

L'assemblée des délégués du parti jeune radical suisse a voté une résolution en faveur de l'entrée de la Suisse dans la Ligue des nations.

Le comité du parti radical thurgovien recommande l'accession.

La Landsgemeinde du Toggenbourg autographe, après avoir entendu M. le professeur Egger, de Zurich, s'est prononcée presque à l'unanimité pour l'accession de la Suisse à la Ligue des nations.

Humbert-Droz arrêté

La Sentinelle de La Chaux-de-Fonds annonce que l'ancien voyageur Jules Humbert-Droz, rentrant de poste d'Italie, a été arrêté à Lugano par les autorités suisses.

Fonctionnaires des douanes

Le comité de l'Association des fonctionnaires des douanes communique, au sujet de la décision de faire grève prise par le personnel des douanes, qu'il s'agit là seulement d'une décision des employés, et non des fonctionnaires des douanes.

Les élections bâloises

Le bloc national bâlois a décidé de ne pas prendre part au second tour de scrutin pour l'élection au Conseil d'Etat et de laisser aux socialistes les deux sièges vacants au gouvernement.

Les journaux bâlois sont peu édifiés du résultat des élections au Grand Conseil et en rendent responsables les 6000 électeurs qui se sont abstenus (22 % du corps électoral). Ils constatent que les partis nationaux n'ont plus la majorité au Grand Conseil, puisque les quatre groupes élus, alors même qu'ils demeurent sur des terrain national, se rattachent à la doctrine socialiste. Celle-ci aura 67 représentants, sur 130 députés.

Les élections en Thurgovie

Pour les élections au Grand Conseil de Thurgovie, on connaît maintenant les résultats de toutes les circonscriptions, exception faite de celles de Mûnchwilen. Sont élus : Dans le district de Kœnzlingen : 2 socialistes (contre 1 jusqu'ici), 1 catholique (1), 10 radicaux (12), un membre du parti bourgeois (0), 3 démocrates (1) ; dans le district de Steckborn : 2 socialistes (1), 2 catholiques (3), 8 radicaux (8), sans parti 1 (1) ; district d'Arbon : 7 socialistes (4), 3 catholiques (3), aucun groupé (1). Le poète Alfred Huguenberger est au nombre des nouveaux élus.

Le gouvernement des Grisons

Le gouvernement du canton des Grisons s'est constitué comme suit : Intérieur : D'Bezola ; justice, police et affaires sanitaires : D'Wily ; instruction et assistance : pasteur Michel ; finances et affaires militaires : E. Walzer ; travaux publics et forêts : Plattner.

Les comptes du canton de Saint-Gall pour 1919 bouclés, avec 20,534,694 fr. aux recettes, sur un déficit de 6,223,351 fr.

La circulation des automobiles le dimanche

Jusqu'ici, treize cantons ont décidé d'interdire la circulation des automobiles le dimanche après-midi, de midi à 7 heures. Ce sont Appenzell-Extérieur, Bâle-Campagne, Argovie, Genève, Nouchâtel, Schaffhouse, Schwytz, Saint-Gall, Soleure, Thurgovie, Vaud, Zoug, Zurich. Dans le canton de Valais, du 1er septembre au 31 octobre, l'interdiction dominicale porte de midi, pour finir à 6 heures. A Genève, la ville et Plainpalais sont exceptés de l'interdiction. Il en est de même de Zurich et Winterthour, dans le canton de Zurich. A Glaris, les routes sont fermées aux automobiles le dimanche et les jours de fête, entre 9 heures du matin et 6 heures du soir ; au Nidwald, aucun véhicule à moteur ne peut sortir des jours ordinaires de 6 heures du matin à 10 heures du soir. Le canton des Grisons reste toujours strictement fermé aux automobiles et motocyclettes. Il n'existe aucune interdiction dans les cantons suivants : Appenzell-Intérieur, Bâle-Ville, Berne, Lucerne, Tessin, Uri, Valais et Fribourg.

Le nouvel horaire

Nous avons publié jeudi, avec d'autres journaux, un document concernant l'introduction de l'horaire d'été à partir du 1er juillet. En réalité, suivant une circulaire du Département fédéral des chemins de fer, la publication du projet définitif du nouvel horaire a été prorogée d'un mois ; annoncée pour le 25 avril, cette publication se fera le 25 mai. Quant à la date d'introduction du nouvel horaire, elle n'est aucunement fixée ; d'autant que, en tout cas, dit la circulaire du Département, le nouvel horaire n'entrera pas en vigueur avant le 1er juillet.

Les techniciens

L'assemblée des délégués de l'Association suisse des techniciens, réunie à Berthoud, a décidé la création d'un fonds spécial destiné à permettre aux membres la continuation de leurs études, l'organisation d'une caisse de décès ou d'assurance, la dénonciation du contrat d'engagement « normal » conclu avec l'Association suisse des architectes et des ingénieurs, ce contrat ne répondant plus aux conditions actuelles.

Les jeunes-radicaux

L'assemblée des délégués a décidé d'étudier la question de la création d'un journal jeune-radical. Elle s'est prononcée contre l'intention du Conseil fédéral d'user des pleins pouvoirs pour relever les tarifs douaniers.

Les trains d'Alsace

On annonce de Bâle que le service des trains sur l'Alsace est encore complètement suspendu.

Rapatriement des Suisses de la Russie

Le train russe qui partira aujourd'hui, 28 avril, de Bâle, ramènera à son retour environ 600 Suisses de Russie en Suisse.

Socialistes américaines

Une délégation du parti socialiste américain arrivera en Suisse la semaine prochaine. Après un séjour, cette délégation partira en Allemagne et se rendra en Russie.

LES SPORTS

Ce n'est pas dans un match de football qu'a été subie la défaite de l'équipe nationale suisse contre les Américains. Il s'agit d'une rencontre de « hockey sur glace », que les Américains ont gagnée sur les Suisses, par 29 à 0.

LA VIE ECONOMIQUE

Pas meilleur marché - On nous prie de publier que les grandes annonces rendra à Bâle pour de nouvelles. En compensation, nous examinons sur place réduits. Nous pourrions tirer du canton de Fribourg des automobiles à prix tout au moins de quatre fois plus.

Un million de bœufs

Le gouvernement allemand a envoyé le Norvège un million de bœufs en échange de la livraison de harangs.

FAITS

ÉTRANGER

Cyclone de Bengale

Un violent cyclone a dans le Bengale (Inde).

Un traité

Près de Moradabad, en nord-ouest des Indes anglaises, il y a eu 50 personnes blessées.

SUISSE

Éboulement

Un éboulement s'est produit dans la fabrique de produits (Zurich). Deux jeunes valets, Brod, 20 ans, de Savièze et Lucien Raymond, 21 ans, ensevelis et tués sur le coup.

Changements de vue de la

Table with exchange rates for various cities: Paris, Londres, Allemagne, Italie, Autriche, Prague, New-York, Bruxelles, Madrid, Amsterdam, Pétrograd.

BULLETIN FINANCIER

Table with financial data including dates (Avril, 28, 29, 30) and various numerical values.

TEMPERATURE

Table with temperature data for various locations: Bâle, Genève, Zurich, etc.

Bernard l'enchanteur

par HENRI DE FORGE

Firmin Rodier était sorti et Luce n'était pas encore là. Il n'y avait dans l'atelier que Cézille, qui avait tenu à passer une dernière inspection de son chef-d'œuvre, vraiment réussi maintenant. Bernard avait fait toilette. Sa visite aux Tuiroires, cette fois, n'était pas, comme l'autre, en dehors de toutes les règles de l'étiquette. Il se promettait bien de tourner à Sa Majesté quelques phrases aimables, car elle devait avoir de son éloquence une piètre opinion. Sans l'importuner, il saurait trouver les mots nécessaires et respectueux, la remercie de l'immense joie qu'elle lui avait donnée, car c'était bien à elle qu'il devait tout son cher bonheur. Même il était admirablement préparé à exécuter, suivant les règles, les saluts de Cour, et avait mis pour la circonstance son plus bel habit, de couleur prune, sa plus neuve pourpouze. Mais Bernard était bien décidé à ne se présenter devant Marie-Antoinette, avec ce portrait de Luce, qu'après que la parole qui devait décider son mariage eût été dite. L'instant était favorable. Il se trouvait seul avec Cézille dans la solitude

de l'atelier et un Cézille qui était radieux. Il allait parler, quand il se dit que, cependant, la présence de Luce était indispensable. Cette demande en mariage devait être faite devant elle, afin que, dans ses yeux clairs, il eût aussi sa réponse à elle, afin qu'il y eût la flamme de bonheur que ferait naître cette offre, pour elle peut-être inespérée. Justement, la voilà qui arrivait, radieuse elle aussi. Jusqu'alors elle n'avait paru plus jolie, et rien n'était charmant comme le spectacle de l'œuvre en marbre à côté de son modèle, l'une avec la grâce poétique de son attitude et la blancheur pure de son marbre, l'autre avec la fraîcheur de la vie, de la jeunesse et de la joie. Mais comme Bernard allait parler, Cézille, l'arrêtant, lui prit le bras. Il avait, lui aussi, quelque chose à lui dire, et, doucement, il amenait son ami devant sa fille, afin de le lui dire devant elle. Le cœur de Bernard battait à grands coups. Cette délicate attention qu'il devait être particulièrement touchante. Sans doute, reconnaissant de tout ce qu'il avait fait pour lui, Cézille ne voulait pas le laisser parler le premier. Il tenait à aller au-devant de son désir. — Luce était toute rose d'émotion, un peu gênée, même. — J'ai à vous dire, mon ami, mon excellent ami, fit le vieux sculpteur, que notre fête va être complète. J'ai ma part de bonheur aujourd'hui, un bonheur immense, tel que je ne pouvais pas le supposer, après tant d'années de tristesse. Luce aussi va avoir un bien grand jour, elle qui, de son côté, devant ces heures

noires, avait appris à désespérer de la vie. Cette vie, elle va pouvoir se la faire heureuse et selon son cœur, avec un homme qui l'aime et qu'elle aime. Un instant il s'arrêta, des larmes pleines les yeux. Bernard l'écoutait sans rien dire, délicieusement ému. Cézille reprit, d'un ton grave : — Je viens d'accorder sa main à mon ancien élève, Firmin, un garçon loyal et travailleur, et j'ai dû à vous en annoncer à vous, le premier, la nouvelle... O puissance de l'affection véritable, ô magie des cœurs meurtris mais fidèles, ô force inattendue, héroïque des âmes sensibles, mais qui la vie a pu tremper pour le chagrin ! Bernard pâlit ; tout de suite, malgré l'affreux serrement de cœur qu'il avait eu, il se ressaisit, il eut sourire, il trouva des paroles d'encouragement et de bon souhait. — Il ne fallait pas que l'on vit sa peine. Elle eût peut-être troublé ce bonheur naissant... Qui sait, elle l'eût peut-être empêché. Luce était assez bonne, assez pleine de gratitude pour ne pas vouloir faire ce doubleux crève-cœur à l'homme à qui son père devait tant. — Et puis, n'était-il pas naturel que son affection se portât vers Firmin, jeune comme elle, ayant comme elle toute une vie à vivre, faisant du même labeur que son père, pouvant mieux lui donner les joies morales qui lui étaient chères, faire d'elle vraiment sa compagne ? Bernard n'était qu'un pauvre conteur de contes bleus, c'est-à-dire de jolies histoires ou

tout au fond, n'était qu'une illusion ! Une femme s'associerait mal à cette besogne mensongère. Une glace lui renvoya justement sa propre image. Jamais sa laideur, malgré ses atours de fête, ne lui avait paru plus marquée. Et le contraste était cruel entre sa personne et cette jolie enfant de vingt ans à peine. — Non ! non ! il ne fallait plus suivre ce rêve qui avait été insensé. Il fallait chasser bien vite l'idée trop folle, l'idée impossible, l'idée qui ne pouvait créer que du malheur. L'union de Luce et de Firmin, au contraire, c'était pour le vieux Cézille la possibilité de se voir revivre dans ses enfants, de guider dans l'art qui lui aimait tant le compagnon du soul-être, qui lui était cher, de reprendre tous trois, en quelque sorte, le bon travail, de fonder une famille heureuse qui Dieu bénirait. Que Dieu bénirait ! La reine avait prononcé ce mot aussi. La reine ! Bernard eut la force, non seulement de tout cacher à Cézille et même à Luce du bouleversement de son âme, mais il eut celle, plus grande encore, de s'efforcer d'aller jusqu'au bout, de se rendre à l'audience royale. Cézille insista une dernière fois pour l'accompagner. Ah ! non ! Il voulait être seul pour ce calvaire, car ce trajet, jusqu'aux appartements, de la reine serait, autrement, angoissant, cette fois que le premier jour, malgré l'inquiétude qu'il avait alors. Sous un prétexte, il hâta l'heure, redoutant de ne pas être maître de lui devant Luce, cette

chère enfant dont — ô génie de la douleur — il avait la image délicate de ce symbole de mélancolie que disait le marbre. Et il se retrouva, par le même chemin, dans la même pièce aux meubles luxueux, aux bibelots rares. Par la même porte, de la même façon gracieuse et simple, Marie-Antoinette apparut, contente de cette visite. Elle dit en souriant : — Je vous remercie d'avoir tenu votre promesse. Mais, tout de suite, l'image en marbre attirait ses yeux. — A la bonne heure ! c'est là le cher portrait de celle qui vous aime. Bernard eut alors la force de répondre : — Je demande pardon à Votre Majesté, Votre Majesté m'avait demandé de lui donner le portrait de celle que j'aimais. Et la reine, à la différence des deux mots, et peut-être à la pâleur de Bernard, comprit. Son visage à elle, si ricard d'ordinaire, était devenu grave. — Je veux que vous me racontiez, fit-elle, toute l'histoire de cette peine d'amour. Et longuement, sans être interrompu, comme un enfant douloureux qui se confie à sa mère, Bernard Lantry s'épancha : — Marie-Antoinette l'écoutait, songeuse. Quand il eut fini, elle dit doucement : — Cet admirable conte bleu auquel vous avez donné la vie, laissez-le être, qu'un conte. L'autour ne doit pas y avoir sa part, ou alors ce ne sera plus un conte bleu. Je vous aiderai pour le conclure et pour que la conclusion, elle aussi, soit à merveille, je m'occuperai de votre

sculpteur, je ferai en scissions d'honneur qu'il méritait. Je m'occuperai d'épouse aura aussi une vous, monsieur Lantry, meilleure part, celle d'autres, fut-ce beaucoup. C'est le rôle de tous cœurs, à quelques échelons de la société. Croyez-moi que d'être heureux ! Au soir tombant, Bernard, parmi ses rêves qu'il avait préparés avec une nouveauté. On aurait dit que le plus troublant encore. Jamais les roses parille floraison. — Les bon jardinier immense mélancolie, C qui seraient sont but, Mais il ne les cult sans en faire profiter le. — Ces longues recherches arrivaient à produire de des croisements inconnus de l'espèce, ne demeurait vaine et stérile. D'autres en les cor les résultats, réalisations encore. Telle serait sa tâche et consolatrice, car c' artistes et des grands

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

LA VIE ECONOMIQUE

Pas meilleur marché que chez nous

On nous prie de publier les lignes suivantes :

De grandes annonces avaient été publiées se rendant à Lille pour profiter d'une liquidation de meubles. En compagnie d'un expert, nous avons examiné sur place ces occasions à prix réduits. Nous pouvons déclarer que, sans sortir du canton de Fribourg, on peut se procurer des meubles à prix tout aussi bon marché et surtout de qualité tout aussi soignée, si ce n'est plus.

Un million de barils de harengs

Le gouvernement allemand vient de appeler l'attention sur le fait que les harengs du pays s'échangent à lui livrer un million de barils de harengs.

Pénurie de benzine en Italie

Le Secolo de Milan apprend que le gouvernement italien étudie en ce moment un décret qui interdirait pendant quelque temps la circulation des automobiles, en raison de la cherté et de la pénurie de la benzine.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Cyclone dans l'Inde

Un violent cyclone a passé sur Malabar, dans le Bengale (Inde) ; 93 personnes ont péri.

Un train en feu

Près de Moradabad, dans les provinces du nord-ouest des Indes anglaises, un train a pris feu ; il y a eu 30 personnes carbonisées, et 50 blessées.

SUISSE

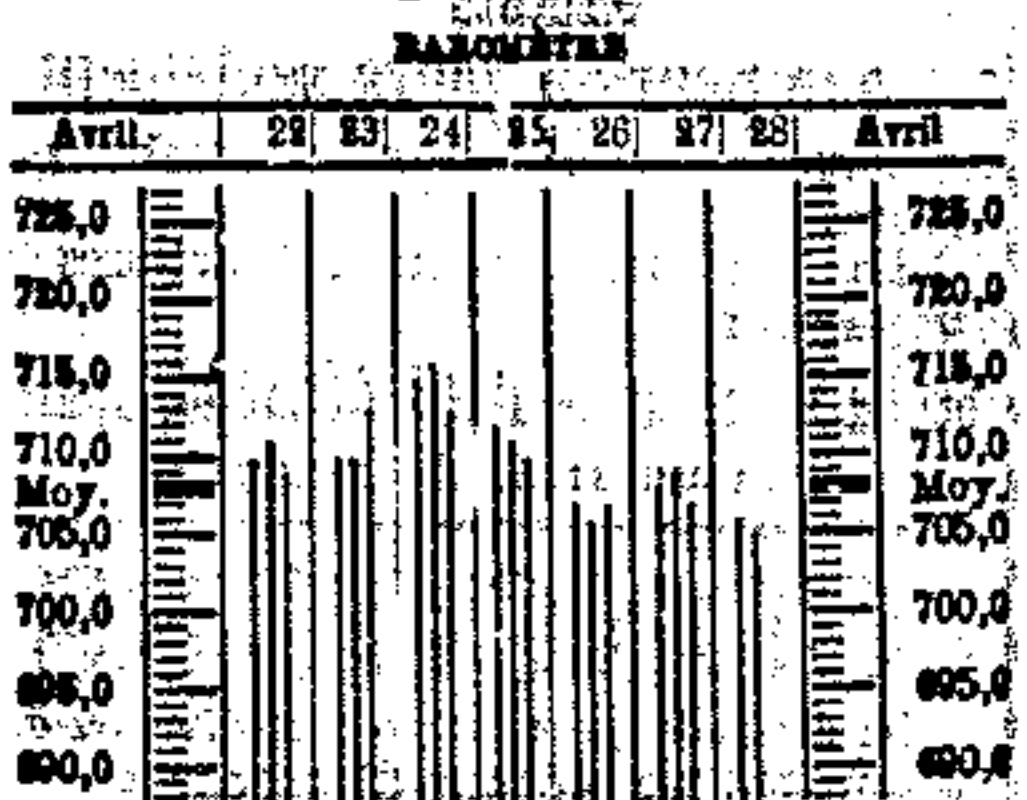
Éboulement — 3 morts

Un éboulement s'est produit à la gravière de la fabrique de produits chimiques de Dülbach (Zürich). Deux jeunes vaudois alpinistes, Marcel Brun, 20 ans, de Savigney, près de Lauzanne, et Lucien Raymond, 21 ans, de Vaulion, ont été ensevelis et tués sur le coup.

Changements à vue de la Bourse de Genève

	Demande	Offre
Paris	83 10	84 10
Londres (livre st.)	81 55	81 95
Allemagne (marc)	9	10
Italie (lire)	24 12	25 12
Autriche (couronne)	2 52	2 92
France (couronne)	8 55	8 95
New-York (dollar)	5 55	5 75
Buenos Aires	35 80	36 30
Madrid (peseta)	95 50	96 50
Amsterdam (florin)	206	207
Pétrograd (rouble)	5 50	6 50

BULLETIN METEOROLOGIQUE



Temps probable	Zürich, 28 avril, nuit.
Nébulosité; vent d'ouest; à la pluie.	

Temps probable	Zürich, 28 avril, nuit.
Nébulosité; vent d'ouest; à la pluie.	

Temps probable	Zürich, 28 avril, nuit.
Nébulosité; vent d'ouest; à la pluie.	

Temps probable	Zürich, 28 avril, nuit.
Nébulosité; vent d'ouest; à la pluie.	

Temps probable	Zürich, 28 avril, nuit.
Nébulosité; vent d'ouest; à la pluie.	

Temps probable	Zürich, 28 avril, nuit.
Nébulosité; vent d'ouest; à la pluie.	

Temps probable	Zürich, 28 avril, nuit.
Nébulosité; vent d'ouest; à la pluie.	

Temps probable	Zürich, 28 avril, nuit.
Nébulosité; vent d'ouest; à la pluie.	

Temps probable	Zürich, 28 avril, nuit.
Nébulosité; vent d'ouest; à la pluie.	

Temps probable	Zürich, 28 avril, nuit.
Nébulosité; vent d'ouest; à la pluie.	

Temps probable	Zürich, 28 avril, nuit.
Nébulosité; vent d'ouest; à la pluie.	

Temps probable	Zürich, 28 avril, nuit.
Nébulosité; vent d'ouest; à la pluie.	

Temps probable	Zürich, 28 avril, nuit.
Nébulosité; vent d'ouest; à la pluie.	

Temps probable	Zürich, 28 avril, nuit.
Nébulosité; vent d'ouest; à la pluie.	

Temps probable	Zürich, 28 avril, nuit.
Nébulosité; vent d'ouest; à la pluie.	

Temps probable	Zürich, 28 avril, nuit.
Nébulosité; vent d'ouest; à la pluie.	

Temps probable	Zürich, 28 avril, nuit.
Nébulosité; vent d'ouest; à la pluie.	

Temps probable	Zürich, 28 avril, nuit.
Nébulosité; vent d'ouest; à la pluie.	

Temps probable	Zürich, 28 avril, nuit.
Nébulosité; vent d'ouest; à la pluie.	

FRIBOURG

Conseil d'Etat

(Séance du 26 avril.)

Le Conseil prend un arrêté adjugeant les travaux de construction du pont de Pérolles à MM. Ed. Zühlin et C^o, S. A., entrepreneur, à Zurich.

Il autorise la commune de Corpataux à vendre des immeubles, celles de Guin, de Lesson et d'Estavannens à en acquérir et à contracter des emprunts. La commune de Lesson pourra, en outre, procéder à une coupe extraordinaire de bois.

Le Conseil nomme :

M. Alphonse Thoos, d'Obéried (Sarine), inspecteur suppléant du bétail de ce cercle ; M. Joseph Rigole, boulanger, à Vuadens, et M. Jules Bondallaz, négociant, à Porcel, délégués de sel.

L'arrivée des enfants viennois

Hier soir, mardi, avant 7 heures, sont arrivés les enfants viennois envoyés par les personnes de Fribourg qui avaient été à leur rencontre à Buchs. Le maître de ces pauvres enfants avait fait peine à voir et l'on n'avait été frappé par leur mine réjouie de se voir si bien accueillis chez nous. Après qu'on les eut reconfortés, on les a acheminés vers leurs destinations respectives.

Exposition de peintures et de sculptures

La Société des peintres et sculpteurs suisses (section de Fribourg) organise son exposition cette année-ci, à la Grenette, du 15 au 30 mai prochain.

Nos artistes sont reçus ou invités chaque année aux expositions fédérales et dans les salons suisses les plus sérieux pour y représenter, sans crainte du voisinage et très dignement, l'art fribourgeois.

Nous espérons que cette manifestation ne laissera personne indifférent et satisfera le désir de ceux qui ont toujours eu à cœur d'encourager les efforts des professionnels de l'art.

Pour la Société des peintres et sculpteurs suisses (Section de Fribourg) : J. E.

Club alpin académique

Le club alpin académique de Fribourg s'est reconstitué le 26 avril; ont été élus comme membres du comité pour le semestre d'été 1920 : J. Güntensperger, cand. chim.; J. Risi, stud. chim.; M. Weick, stud. méd.

La précocité de l'année

L'année 1920 est une des plus précoces qu'on ait vues. Elle a pourtant été dépassée par l'année 1834, si l'on en juge par une correspondance de Mottier-Vully, du 4 février 1834, adressée à l'Ami du progrès, paraissant à Fribourg et où se trouve le passage suivant :

« Nous venons d'admirer, dans le Vully, beaucoup de violettes dans nos vergers, des fraises en fleurs. Dans un jardin en pleine terre se trouvent des crocus, des primaires, des oreoles d'ours, des jacinthes, des anémones, la gémadrée, l'hépatique. Non seulement nos plantes offrent à plus d'un endroit des abricotiers sur le point de s'amorcer d'une vive blancheur, mais on vient de nous signaler un poirier prêt à fleurir sur notre montagne à une élévation d'environ mille pieds au-dessus du niveau de notre lac. »

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, à 8 h. 1/2, répétition générale pour prochain concert.

Musique « La Concordia ». — Ce soir, mercredi, répétition générale.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, à 8 h. 1/2, répétition générale pour prochain concert.

Musique « La Concordia ». — Ce soir, mercredi, répétition générale.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, à 8 h. 1/2, répétition générale pour prochain concert.

Musique « La Concordia ». — Ce soir, mercredi, répétition générale.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, à 8 h. 1/2, répétition générale pour prochain concert.

Musique « La Concordia ». — Ce soir, mercredi, répétition générale.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, à 8 h. 1/2, répétition générale pour prochain concert.

Musique « La Concordia ». — Ce soir, mercredi, répétition générale.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, à 8 h. 1/2, répétition générale pour prochain concert.

Musique « La Concordia ». — Ce soir, mercredi, répétition générale.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, à 8 h. 1/2, répétition générale pour prochain concert.

Musique « La Concordia ». — Ce soir, mercredi, répétition générale.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, à 8 h. 1/2, répétition générale pour prochain concert.

Musique « La Concordia ». — Ce soir, mercredi, répétition générale.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, à 8 h. 1/2, répétition générale pour prochain concert.

Musique « La Concordia ». — Ce soir, mercredi, répétition générale.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, à 8 h. 1/2, répétition générale pour prochain concert.

Musique « La Concordia ». — Ce soir, mercredi, répétition générale.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, à 8 h. 1/2, répétition générale pour prochain concert.

Musique « La Concordia ». — Ce soir, mercredi, répétition générale.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, à 8 h. 1/2, répétition générale pour prochain concert.

La conférence de San-Remo

Le problème de l'Afrique

Rome, 28 avril.

L'ajournement du règlement de la question de l'adjudication intervenu sur la requête du ministre des affaires étrangères yougo-slave Trumbitch est antérieurement expliqué par la presse roumaine. L'idea Nationale est d'avis qu'il serait vain d'espérer que la question se long-temps en litige sera réglée par des négociations directes à Belgrade et demande l'application du pacte de Londres. Le Giornale d'Italia considère que la délégué de Trumbitch n'est qu'une ruse en vue de gagner du temps. L'Epoca regrette que M. Lloyd George n'ait pas appuyé M. Nitti jusqu'au bout. L'organe catholique Corriere d'Italia croit que M. Nitti a cédé que parce qu'il est certain d'arriver, malgré le nouveau regard, à une entente rapide.

La reprise des rapports des Alliés avec la Russie

Rome, 28 avril.

On mande de San-Remo à la Tribune : On assure que, au cours de leur dernière entrevue, les trois premiers ministres ont décidé la reprise générale des rapports avec la Russie, en se réservant de déterminer la forme et la méthode de négociations à adopter.

Le Conseil suprême au théâtre

San-Remo, 28 avril.

Hier soir, mardi, au théâtre du casino municipal, en présence des chefs des gouvernements et des délégations, a eu lieu une représentation solennelle, qui fut très applaudie. Les arts premiers ministres ont été l'objet de manifestations de sympathie.

Les départs

San-Remo, 28 avril.

Hier, dans la matinée, les chefs des gouvernements ont échangé des visites d'adieu. La mission française est partie par train spécial, à 11 h. 55, la mission anglaise à 12 h. 05, la mission américaine à 8 h. 20 du soir.

M. Nitti et la délégation italienne ont accompagné à la gare les missions française et anglaise. Les trois premiers ministres se séparèrent avec la plus grande cordialité. Des fleurs furent offertes à M^{lle} Lloyd George.

M. Nitti est parti hier soir pour Rome, par voie de mer.

L'ambassadeur de France à Rome

Rome, 28 avril.

M. Bédère, ambassadeur de France, est arrivé à Rome, venant de San-Remo.

La future conférence de Spa

Berlin, 28 avril.

Interviewé par un collaborateur de la Deutsche Allgemeine Zeitung, M. Kessler, ministre des affaires étrangères, s'est déclaré très heureux de la décision qui a été prise à San-Remo, de convoquer une conférence à Spa.

Les troupes allemandes qui se trouvent encore dans la zone neutre n'étant plus supérieures au contingent fixé par l'accord du 8 août 1919, et la prolongation de cet accord ayant été demandée, dans l'espoir d'obtenir une réponse satisfaisante, la délégation allemande de la paix s'est adressée à la conférence des ambassadeurs pour savoir quand cessera l'occupation de la région de Francfort, occupation qui, d'après l'opinion allemande, n'est pas justifiée.

Mémoire allemand sur la situation financière

Berlin, 28 avril.

Le gouvernement du Reich a terminé le mémoire sur la situation financière de l'empire, qui sera remis le 10 mai à M. Alderand par le chargé d'affaires allemand à Paris.

Dans le gouvernement allemand

Berlin, 28 avril.

Considérant sa tâche comme terminée, soit le transfert des chemins de fer au Reich, le ministre Dr. Bell a remis sa démission au président de l'empire. Conformément à ce qui avait été convenu, lors de la formation du cabinet, le ministre Bauer assume la direction du ministère des chemins de fer. Les trois partis gouvernementaux ont approuvé ce changement.

Le Lokat Anzeiger apprend que...

Le Lokat Anzeiger apprend que le ministre Dr. Bell a remis sa démission au président de l'empire. Conformément à ce qui avait été convenu, lors de la formation du cabinet, le ministre Bauer assume la direction du ministère des chemins de fer. Les trois partis gouvernementaux ont approuvé ce changement.

Le Temps publie des nouvelles...

Le Temps publie des nouvelles relatives à la découverte d'un plan de guerre dirigé contre la France. Le bureau Wolff communique qu'il n'y a dans tout cela pas un mot de vrai. A Francfort, à Hambourg et à Hanau se trouvent environ 1100 hommes assurant le service de la police, et par lesquels la France ne peut guère se sentir menacée.

Les communistes en Yougo-Slavie

Rome, 28 avril.

Le Messagero apprend de Trieste que, dans les plus grands centres de la Yougo-Slavie, une révolution communiste aurait été déclenchée, dont la grève générale aurait été le prélude.

Des combats sanglants ont eu lieu à Agrani entre les manifestants et la force publique, avec une trentaine de tués et un grand nombre de blessés.

A Belgrade, les soldats auraient fait feu sur les manifestants avec des mitrailleuses. Devant l'Hôtel Moscorva, il y aurait eu une centaine de tués.

La Styrie séparatiste

Gratz, 28 avril.

La séance de la Diète d'hier mardi a été marquée par la motion suivante émanant du parti agrarien de la Styrie :

« Les raisons pour lesquelles le Tyrol et le Salzbourg demandent le rattachement à l'Autriche sont également celles qui sont invoquées par la Styrie. La séparation de certaines régions d'avec l'Autriche aurait des effets néfastes pour la Styrie. La Diète est invitée à déclarer que la seule voie d'un relèvement politique et économique est le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, et à adresser la requête pressante à l'Office des affaires étrangères de demander la suppression de l'art. 83 de la loi de l'entrée en vigueur du traité de paix. »

Cette proposition a été transmise au comité de la Constitution.

Augmentation de tarifs postaux révisée

Berlin, 28 avril.

Après la séance d'hier mardi, du Reichstag, les représentants de la Prusse, de la Bavière et de la Saxe se sont opposés à la décision de l'Assemblée nationale au sujet de la nouvelle loi sur les tarifs postaux, concernant l'affranchissement par le destinataire.

Les opposants ont réuni 38 voix, soit plus de la moitié du Reichstag.

Le ministre des postes devra donc demander à l'Assemblée nationale de prendre une autre décision.

Le représentant du ministère a déclaré que, après le vote, le projet ne pourrait pas entrer en vigueur le 1^{er} mai, et qu'il en résulterait une perte de 4 millions de marks par jour pour la caisse nationale.

Le problème de Tanger

Madrid, 28 avril.

Les journaux espagnols annoncent que la question de Tanger se présente actuellement de telle façon que la France serait obligée de renoncer à considérer comme internationale cette ville du Maroc. Les partis de droite et de gauche, socialistes et socialistes sont unanimes pour dire que la ville doit être espagnole, et que l'existence de deux Gibraltar ne serait plus tolérée.

Saisie de deux bateaux russes

Rome, 28 avril.

Le Giornale d'Italia apprend de Gênes que la Fédération des gens de mer a saisi deux steamers russes battant pavillon de Danie et mouillés dans le port. La police a procédé à l'arrestation des membres de la Fédération se trouvant à bord des deux steamers.

Le 1^{er} mai en Italie

Bologne, 28 avril.

Le syndicat des cheministes italiens a adressé à toutes les sections une lettre dans laquelle il est au sujet du 1^{er} mai, que le chômage doit être comploté ce jour-là. Tous les cheministes doivent y participer, dès 6 h. du matin le 1^{er} mai à 6 h. du matin le 2 mai, avec la discipline la plus rigoureuse, aussi bien dans l'interdiction que dans la reprise du travail.

Le 1^{er} mai en Prusse

Berlin, 28 avril.

La Diète prussienne a repoussé, par 168 voix bougeoises contre 136 socialistes, la proposition des socialistes-démocrates tendant à déclarer le 1^{er} mai comme jour férié légal, ainsi que la motion des indépendants préconisant l'organisation d'une fête nationale pour la date indiquée.

Les prisonniers allemands de Sibirie

Berlin, 28 avril.

Selon le Lokat Anzeiger, Fridtjof Nansen, à la demande de la Société des nations, se serait déclaré prêt à diriger le rapatriement des prisonniers allemands de Sibirie.

Un bill au parlement anglais

Londres, 27 avril.

Le vote définitif dans la Chambre des Pairs a fait échouer le bill qui aurait dû empêcher l'importation de marchandises à bon marché de l'étranger. La majorité se compose d'adversaires du protectionnisme et de protectionnistes qui jugent que le bill insuffisant pour la protection des industries anglaises.

La paix russo-lituanienne

Stockholm, 28 avril.

Le Svenska Dagbladet apprend de Kovno que, à la demande extérie de Tchitcherine, la ville de Moscou a été choisie comme lieu de réunion pour la conférence de la paix russo-lituanienne.

Les troubles d'Irlande

Londres, 28 avril.

Après l'annonce d'une manifestation organisée lundi soir, à Arkhok, en Irlande, en faveur des sinistrés libérés, après avoir fait la grève de la faim, des soldats armés qui passaient ont été attaqués, et l'un d'eux a été tué. L'Américain, trois soldats ont été également attaqués par la foule; l'un d'eux est mort à l'hôpital. La foule a jeté des bombes sur les soldats.

Troubles en Carniole

Belgrade, 28 avril.

Lioubiana (Ljubljana), s'est produite une grave rencontre entre la police et les grévistes. Attaqués par la foule, les policiers ont dû faire usage de leurs armes. On signale 9 morts et 11 blessés. L'intervention de la troupe a rétabli l'ordre.

Le déficit des chemins de fer américains

Washington, 28 avril.

Le Sénat a voté le crédit de 300 millions de dollars demandés pour couvrir le déficit résultant de la gestion des voies ferrées par l'Etat pendant que celui-ci les avait en sa possession.

L'insurrection au Mexique

Mexico, 28 avril.

Une dépêche de Chihuahua confirme que le général Anahua Gomez et une partie de ses troupes se sont soulevés dans la région pétrolière de Tampico, faisant cause commune avec le général Abrera Obregón. Une mutinerie des troupes a éclaté à Cruz, au nord de Santa-Rosalva.

La guerre civile du Guatemala

New-York, 28 avril.

On mande de San-Salvador que, selon des nouvelles dignes de foi, 800 personnes ont été tuées au cours des émeutes qui ont eu lieu récemment à Guatemala. De nombreux partisans de Cabrera qui lui étaient restés fidèles ont été assassinés dans leurs propres demeures.

Les réfugiés de Guatemala ayant demandé que Cabrera, actuellement prisonnier, soit jugé, le président, don Carlos Herrera, s'est montré favorable à cette proposition. Le jugement aura lieu devant le tribunal de Guatemala.

Joffre à Madrid

†
Une messe pour le repos de l'âme de
MADAME
Antoinette Spretke-Gougain
sera dite au Collège, jeudi 29 avril, à 8 h.

Banque de la place
demande comptables connaissant l'allemand
et le français. Bonne rétribution.
Adressez offres sous chiffres P 3963 F à Publi-
citas S. A., Fribourg. 4079

Adolphe Crausaz
LUSSY (Fribourg)
Découverte de sources souterraines. Indication
de la profondeur et de la quantité d'eau. —
Révision d'anciennes sources partiellement cap-
tées. — Etablissement de plans de drainage
d'après les fils d'eau. — Travail de toute con-
fiance et garanti à des prix très raisonnables.
Téléphone Lussy, N° 12. P 3932 F 4080

PERCHES A HARICOTS
livrables par toutes quantités, à un prix très
avantageux. P 3936 F 4078
S'adresser à Alex. Winckler fils, entrepreneur,
Avenue de Rome, 11, Fribourg.

Enchères de bétail & chédail
Pour cause de décès, le soussigné vendra par
voie d'enchères publiques, devant son domicile,
à Mammens, le lundi 17 mai, à midi précis :
1 vache fraîche vélée, 1 vache portante, 1 bœuf
de 2 1/2 ans, deux génisses de 2 1/2 ans, 2 brebis,
1 veau de 6 mois. — 3 chars à pont, 1 charrie
Brabant, 1 butoir, 1 faucheuse, 1 caisse à purin,
3 heras dont 1 à prairie, 1 hache-paille, 1 caisse
à gravier 1/2 m³, 5 colliers pour vaches, chaînes à
brouter, clochettes, etc. 4082-629
Le bétail est pia noir et primé en 1^{re} classe.
L'exposant : Isidore Joys.

**Exposition cantonale
d'aviculture**
ORGANISÉE PAR LA
SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE et d'AVICULTURE
de Fribourg
les 1^{er}, 2 et 3 mai 1920
A Fribourg
LA CASERNE DE LA PLANCHE
Ouverture de 8 h. du matin à 6 heures du soir.
Entrée : 50 cent. Billets de tombola : 50 cent.
Dimanche 2 mai, GRAND CONCERT

+ Votre hernie grandit ! +
Elle s'échappe sous la pelote. Mon invention consti-
tue le seul bandage patenté en France et en
Suisse, qui retient votre hernie comme une main,
de bas en haut. Ce bandage, sans ressorts, se
porte très commodément, même la nuit.
Mon représentant est à consulter à Fribourg :
Hôtel de l'Étoile, seulement lundi 3 mai, de
8-6 heures.
Garanti même dans les cas les plus graves. Ne
pas confondre avec des produits similaires de moindre
qualité ou en élastique. 4035

Antoine BEGGI
38, Beauregard, Fribourg
Lard maigre, sans os, fumé, à 5 fr. 50 le kg.
Huile d'olive extra Vergine
Rivière de Gènes à 4 fr. le litre.
Tomates doubles, concentrées, à 3 fr. le kg.
Grand assortiment en pâtes type napoléain

Vente d'immeubles
Pr cause de partage, les héritiers de M. Charles
Fragnière exposeront en vente volontaire aux
enchères publiques, vendredi 30 avril courant,
à 2 heures de l'après-midi, à la justice de paix,
les immeubles désignés sous les articles 722 et
743 du registre foncier de Fribourg, comprenant
une maison d'habitation avec cave, cour et jardin,
situés à la rue de l'Hôpital, N° 9.
Pour visiter les dits immeubles, s'adresser à
M^{lle} Lucie Fragnière, de 9 heures à midi. Les
conditions de vente sont déposées chez le notaire
soussigné, à partir du jeudi 29 avril crt. 4031
Par commission : P. Blanc, notaire.

Enchères de bétail et de fleuries
Jeudi 6 mai, dès 9 heures du matin, l'Hoirie
d'Antoine Morel, à Macconnens, exposera aux
enchères publiques, devant son domicile, le bétail
suivant : 8 vaches portantes, 2 génisses de 2
ans, portantes, 1 taureau de 2 ans, 2 génisses et
2 bœufs de 1 an, ainsi que 4 veaux de l'année.
Immédiatement après, il sera exposé aux en-
chères, les fleuries en foin et regain d'environ
15 poses d'excellent terrain, ainsi que 1 parcelle
de graine d'automne et 1 d'orge.
Pour le bétail, paiement comptant. Pour les
fleuries, terme de paiement. 4087-623
LES EXPOSANTS.

Enchères de bétail
Pour cause de mise à bail, les soussignés expo-
seront aux enchères publiques, le mercredi 5 mai,
à 4 heures après midi, devant leur domicile, le
bétail suivant : une jument noire 11 ans, deux
vaches vélées, une vache prête au veau, deux
génisses de 2 ans fraîches vélées, deux génisses
de 2 ans prêtes au veau, une génisse de 1 an, un
taurillon 1 an, une vachette de 3 mois, un tau-
rillon de 3 mois, le tout de race rouge. 4034-621
Sapin, frères, à Autigny.

DEMOISELLE
de toute confiance, parlant
les deux langues demande
place dans magasin, ou
dans un bureau. 4063
S'adr. sous P 3978 F à
Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
dans une Auberge de
campagne (Sarine) une
jeune fille
pour aider au ménage et
servir au café. Bonnes
références exigées. 4065
S'adresser, sous P 3978 F à
Publicitas S. A., Fribourg.

On demande
UN GARÇON
honnête et intelligent pour
nettoyages et commission.
Pharmacie LAFFÉ,
Fribourg.

Motosacoche
A vendre une motosaco-
che à HP, avec side-car
état neuf.
S'adresser sous chiffres
P 3977 F à Publicitas S. A.,
Fribourg. 4062

Pores
On désire en acheter de
4 à 8 mois.
Faire offres sous chiffres
P 3961 F à Publicitas
S. A., Fribourg. 4074

A VENDRE
pour cause de départ, 2
petits chars Rifalet,
1 char à deux roues, un
potager à 4 trous. 4060
S'adr. : rue-de-chaus-
sée, Dailletts, 125.

A vendre
une belle nichée de petits
porcs, de 7 semaines.
S'adresser à Virgile
GIROD, à Pierra-
fortscha. 4073-616

GRAND CHOIX
en
meubles fantastiques
chaises et tables
meubles pour vestibule
etc., etc. chez
F. BOPP
ameublements
R. du Tic, S. Fribourg
Téléphone 7.63.

A VENDRE
9 beaux porcs
de 3 mois, chez Henri
Chensaux, Chéropelloz.

Beau domaine
A VENDRE
à 14 km. de Genève, pays
de Gex, 52 hectares d'une
seule pièce, bons bâtiments
eau, mobilier, bétail, ma-
tériel, entre tout de suite
ou par étapes à convenir.
Pour renseignements,
S'adresser à Henri ROYER,
Villars-à-Haut par Ma-
connex (Ain, France).

Belle occasion
A vendre beau camion
état neuf. Force 35 che-
vaux. Marque G. M. C.
Pierres-Croton,
Charraz (Valais). 4050

LA NOUVELLE
LIBRAIRIE SUISSE
10, Grand-Rue, Genève
achète très chers livres
anciens et modernes en
tous genres. 4019

Monte-foin
et câbles
à vendre, à l'état neuf,
avec fort rabais sur les
prix actuels, quelques
monte-foin complets à
traction animale. En outre,
sont disponibles, à
bas prix, quelques câbles
flexibles, en fil d'acier de
5 à 20 mm. de longueur et
de 8 à 13 mm. d'épaisseur.
Ecrire sous R 2346 L à
Publicitas S. A., Lau-
sanne. 3928

A remettre
commerce
de vin
bien situé
Installation complète
Peu de reprise
S'adresser, par écrit,
sous P 3924 F à Publicitas
S. A., Fribourg. 3924

CIGARETTES
NADIR
NOUVELLES QUALITÉS
EN GROS FORMAT
N°150 boîtes vertes à fr. 1.50
N°180 boîtes jaunes à fr. 1.80
EN PUR TABAC D'ORIENT

Pour la saison d'été
GRAND & BEAU CHOIX de SACS DE DAMES
Sacs en peau de daim, haute nouveauté. — Sacs maroquin derniers modèles. —
Porte-trésor cuir et imitation. — Sacs soie avec fermoir et sans fermoir.
PRIX TRÈS AVANTAGEUX
Ceintures
Ceintures cuir pour messieurs et enfants, genres divers. Ceintures nouveauté pour dames.
Mallés, mallettes, paniers, sacs et nécessaires de voyage
et tous articles de maroquinerie.
SACS TOURISTES qualité extra-forte
Maison de confiance
Au Magasin LUDIN, près St-Nicolas FONDÉE EN 1803
Jusqu'à fin mai 5 % d'escompte

On demande un bon
fromager
Entrée : 1^{er} mai.
S'adresser sous chiffres
P 3941 F à Publicitas S. A.,
Fribourg. 4027

ON DEMANDE
pour Neuchâtel, bonne
jeune femme de chambre

Broderie de St-Gall
Grand et nouveau choix de broderies : robes, cols,
lingerie pour dames et enfants. Voile, linon et toile
blanche. Banc au marché samedi et jour de foire.
Magasin : Place Notre-Dame, 177.
Se recommande. P 3246 F 3995
M^{me} M. Daguet.

ON OFFRE A VENDRE
les propriétés des Hoirs de M. André ROCHE,
à Lyon, situées rière Le Pâquier, soit :
1) Le chales-villa de Fras Penna, complètement
meublé, comprenant 43 chambres et 17 lits, dans
une situation exceptionnellement avantageuse ;
2) Le domaine de Fras Penna avec ferme, grange,
écurie et 6 poses de terre, plus 1/2 pose de bois ;
3) Le domaine de Desovay avec ferme, grange,
écurie et 40 poses de terre ;
4) La terre de Crétean avec grange au Village,
d'une contenance de 6 poses ;
5) La terre de Fras Domajoux, d'une contene-
nance de 6 poses ;
6) La maraîche de Mollatrey, d'une contene-
nance de 10 poses. 3972-521
Adresser les offres par écrit, jusqu'au 30 avril, à
M. Paul MORARD, avocat, à BULLE, qui ren-
seignera.

jeune lingère
recommandée, qui se pla-
cerait comme femme de
chambre, elle n'aurait pas
de gros travaux à faire.
Ecrire avec référence et
photo à M^{me} H. GEORGE,
Mollatrey, 5, Genève.

une jeune fille
comme femme de cham-
bre. Bonnes références
exigées. — M^{me} Ernest
du Pasquier, Courcelle
(Vaud). 4086

A VENDRE
une fruite portante, de
12 semaines, première ni-
ché, garantie bonne race.
S'adresser à Jos. Alex.
Rohrbat, à Matran.

A vendre
diverses maisons d'habi-
tation, avec jardins, sises
à Fribourg. 4029
S'adresser à MM. Week,
Eby & Co, banquiers, à
Fribourg. P 3943 F

A VENDRE
à Bulle, au centre des
affaires

une maison
de rapport comprenant :
rez-de-chaussée, 4 pièces
et dépendances ; 1^{er} étage,
8 pièces, facilités de faire
2 logements, 11^{me} étage,
6 pièces, dont grande vé-
randa au soleil ; 11^{me} étage,
fumer, mansarde, chambre à
fumer et galeries ; le tout
en très bon état.
S'adresser à Aux. Ober-
son, seller-tapisier,
Bulle. 3506

A VENDRE
2 jeunes vaches
prêtes au veau, tachetées
noir, chez M^{me} Cottling
Hadelstein, à Sales (Sa-
rine). P 3879 F 3985

A vendre
7 porcs
de trois mois, chez Alex.
Corpeaux, Forman-
gretzen. 4064

CAISSE HYPOTHÉCAIRE
du canton de Fribourg
Les bureaux seront fermés jeudi
29 avril. P 3934 F 4023-609

Offre exceptionnelle
jusqu'à épuisement des stocks :
Sandwich Bouchard, boîtes 150 gr. 0.70 la boîte
Laforet, 200 gr. 0.90
Bœuf braisé, Saxon, 250 gr., 1.50
Sardines, boîtes blanches, 200 gr., 0.90
Chicorée de figures
Chicorées diverses
Balaïs à manche de guerre, 3, 4 bo. 0.80 pièce
Lessive, paquets 500 gr. 0.40 le paq.
Savon de sable, 200 gr. 0.10 le morc.
Savon 72 % brun, 350 gr. 1.10
Savon de toilette, Sunlight, 9.60 la douz.
Envoi contre remboursement
Vve J. ANDRES
Dentelles col. en gros — FRIBOURG

Une Person
sucht Stelle für alles zu
machen. 4067
Sich zu wenden unter
P 3975 F an Publicitas S. A.,
Fribourg.

Essence de térébenthine,
1^{re} qualité, garantie, 4 fr. le
litre, à partir de 5 li-
tres, 3 fr. 75.
Huile comestible, pre-
mière qualité, 3 fr. 75 le
litre, à partir de 5 litres,
3 fr. 50.
Huile olive vierge, pre-
mière qualité extra, ga-
rantie, 4 fr. 95 le litre,
par 5 litres, 4 fr. 75.
Paille de fer, 70 cent. le
paquet, par quantité, 60 c.
Encastique, 1^{re} qua-
lité, le kg., 4 fr. 40, par
5 kg., 4 fr.
Stock considérable de
savon. Prix exceptionnel
par quantité.
Grand Droguerie
Grosjean, Bourgi-
sch & Gotman, Fri-
bourg, au haut de la rue
de Lausanne, 4072-615

A VENDRE
une machine à désinfecter
et à nettoyer les plumes,
à chaleur sèche de vapeur.
La seule dans le canton.
S'adr. chez Ch. Muller,
Grand rue, 46, Fribourg.

ON DEMANDE A LOUER
local clair
pour atelier de menuisier.
(Pas des machines.)
Préférence dans le haut
de la ville.
S'adresser sous chiffres
P 3986 F à Publicitas S.
A., Fribourg. 4077

A LOUER
pour séjour d'été, loge-
ment et maison de cam-
pagne, avec mobilier, à
Favorables.
S'adresser à MM. Week,
Eby & Co, banquiers, à
Fribourg. 4028

A LOUER
l'Hôtel Café-Restaurant
DU LION D'OR
ECHALLENS
avec toutes dépendances.
Etablissement d'ancienne
réputation, très bien achal-
lé et en pleine exploi-
tation. Entrée à convenir.
Affaire de tout premier
ordre. Pour renseignements,
s'adresser à M^{me} Vve H.
Bogard & Fils, proprié-
taires, Lutry. 4008

A vendre
8 porcs de 8 semaines et
une faucheuse en bon
état. 3996-604 P 3931 F
S'adr. à Jean Quat,
à Bellinzona.

A VENDRE
faute d'emploi, un bon
cheval de trait, âgé de
8 ans.
S'adresser sous chiffres
P 3863 F à Publicitas S. A.,
Fribourg. 3979

A vendre
une maison d'habi-
tation avec une pose de
terre et arbres fruitiers, à
15 minutes de Fribourg.
S'adresser sous chiffres
P 3917 F à Publicitas S. A.,
Fribourg. 4044

ON DEMANDE
appartement
meublé ou non composé,
de six chambres, cuisine,
chambres de bains, etc.
Adresser les offres sous
chiffres P 3949 F à Publi-
citas S. A., Fribourg.
3679
Par ordre : Le Secrétaire.

A vendre
un potager à 2 trous,
à l'état neuf. 4061
S'adr. à la boulangerie
de Glisiez. P 3959 F

A VENDRE
un porc
de cinq mois, blanc, et 4
petits porcs de 7 semaines
et deux jeunes chèvres.
Vite Kelly, Corps-
taux. P 3927 F 4059

Châtaignes
blanches, sèches
à 10 fr. 60, franco. Ex-
port Bellinzona. 4066

A VENDRE
7 porcs de 8 semai-
nes, chez Terrano, à
Grolley. 4085-622

Domestique de maison
ou concierge, demande
place pour intérieur et
jardinage, hors de ville.
S'adresser par écrit sous
P 3953 F à Publicitas S. A.,
Fribourg. 4053

On demande
une bonne cuisinière, une
femme de chambre et une
jeune fille pour aider au
ménage. — Se présenter,
Pictet de Rochement, 1, rue
Maison, Genève, entre 11
et 2 heures, ou téléphoner
N° 29.63. 4052

ON DEMANDE
tout de suite robuste jeune
fille de la camp., comme
CUISINIÈRE
pour pensionnat. Bons ga-
ges. — S'adresser à M^{me}
Debonville, Château
de Marand, BROYE
(Vaud). P 23555 L 4034

ON DEMANDE
une
femme de chambre
S'adr. à M^{me} de Boecard,
au Claron par Marly.

Une famille catholique
de la Suisse romande, de-
mande une
JEUNE FEMME
de 17 à 20 ans, pour aider
à la campagne. Occasion
d'apprendre le français.
Certificats exigés.
S'adresser sous chiffres
P 3902 F à Publicitas S. A.,
Fribourg. 4056

Professeur à l'Université
marité, désire louer p^r
un trimestre, apparte-
ment meublé, de deux
chambres et une cuisine.
Faire offres en indiquant
prix, sous chiffres P 3924 F
à Publicitas S. A., Fri-
bourg. 4020

ON demande
dans un petit ménage,
une domestique, bonne
à tout faire, ayant déjà
servi et sachant bien faire
la cuisine.
S'adresser à Madame
Ch. EGGER, Grand-
Rue, 9. 3963

A VENDRE
joli café-restaurant, jeu de
quilles, terrasse ombragée
grange, écurie, remise,
assés à porcs, forge, une
pose de terre, petite vigne
etc. Conditions des plus
favorables. 4039
S'adresser à l'Agence
Immobilière, A. Fran-
sard, rue des Epouses,
138, Fribourg. Tél. 2.60.

A VENDRE
une propriété d'environ 5
poses de terre avec maison
d'habitation et beaux ar-
bres fruitiers, à 10 min.
de Fribourg. 4043
S'adresser sous chiffres
P 3916 F à Publicitas
S. A., Fribourg.

A LOUER
à proximité immédiate de
Tavel, station de poste-
automobile, vaste habi-
tation avec beaux om-
brages et belle vue.
S'adresser à MM. Week,
Eby & Co, banquiers, à
Fribourg. 4046

ON DEMANDE
appartement
meublé ou non composé,
de six chambres, cuisine,
chambres de bains, etc.
Adresser les offres sous
chiffres P 3949 F à Publi-
citas S. A., Fribourg.
3679
Par ordre : Le Secrétaire.

A vendre
un potager à 2 trous,
à l'état neuf. 4061
S'adr. à la boulangerie
de Glisiez. P 3959 F

A VENDRE
un porc
de cinq mois, blanc, et 4
petits porcs de 7 semaines
et deux jeunes chèvres.
Vite Kelly, Corps-
taux. P 3927 F 4059

Châtaignes
blanches, sèches
à 10 fr. 60, franco. Ex-
port Bellinzona. 4066

A VENDRE
7 porcs de 8 semai-
nes, chez Terrano, à
Grolley. 4085-622

Enchères publiques
Mercredi, 5 mai, à 9 heures du
matin, il sera vendu, par voie d'enchères
publiques : Une voiture pincettes, à l'état
neuf, 2 chars à pont, 1 caisse à purin, 1000
litres, 1 faucheuse, 1 charrie Ott, 3 buttoirs
combinés, marche garantie, 3 herbes neuves,
1 mécanique de derrière pour char, 1 balan-
cier de charrup avec palmiers, 1 petit char
à pont neuf avec limoniers, faux complètes,
fourches, crocs, 4 billes de frêne, 1 tas de
fumier. 4036
Termes de paiement.
L'exp. : Rosset, maréchal, Pontaux.

Enchères publiques
Le soussigné exposera en vente publique, le
vendredi, 30 avril, dès 10 h. du matin,
devant son domicile, à Estavayer-le-
Gibloux, 1 lot verrerie pour café, une quan-
tité de vaisselle, porcelaine et faïence, 1 four-
neau à pétrole, 1 grande marmite en émail,
soites en bois et en fer, tonneaux de diverses
contenances, boules pour jeu de quilles, un
lot mercerie et bonneterie, tabacs et cigares,
environ 300 kg. de pommes de terre pour se-
mence, et beaucoup d'autres objets trop longs
à détailler. 4047
L'exposant : Emile Buchmann.

Occasion favorable pour fiancés
A vendre de maison privée à Berne :
Une chambre à coucher complète, compre-
nant : 2 lits avec matelas en crin animal,
dûvet et éderon, 1 armoire à glace démontable
à 3 portes, avec séparation pour linge, tiroirs
tablar et barre en laiton, 1 lavabo avec marbre
et miroir, 2 tables de nuit avec marbre, 1
porte-serviettes, le tout en bois dur (noyer),
tout neuf, pas usagé, à coûté 3800 fr. ; dernier
prix : 2400 fr., et une salle à manger en
chêne, 1 buffet en 3 parties avec miroir de
cristal à facettes, 1 table à rallonges, 6 chaises
de salle à manger, 1 divan, 2 superbes tableaux
à l'huile, 1 grand tapis, 1 tabouret. Valeur :
2800 fr. ; dernier prix : 1850 fr.
J. Maier, Berne, Mezenerweg, 8, Victoria-
platz. P 3913 Y 4048

Fr. 36.50 seulement
un coupon de drap
Envoyez votre adresse à la MAI-
SON BLONDE et par retour du cour-
rier et à titre de réclamation vous rece-
vrez franco contre remboursement
un coupon de drap de toute beauté de
3.20 à 3.50 m. pour fr. 36.50 pour
habit d'homme et 48.50 & 58.50.

Indiquez la teinte, en cas de non
convenance l'étoffe sera échangée.
Cette offre faite à titre de propa-
gande n'est valable
que pour 15 jours seulement
Envois à choix contre rembourse-
ment.
La maison n'a ni colporteurs ni
voyageurs.
Seul à Lausanne. - Rue Haldimand, 8, au 1^{er}
Aucun frais de magasin

CONCOURS
On demande, pour entrée immédiate ou date
à convenir, un gérant-directeur commer-
cial, connaissant les deux langues.
Branches : Machines agricoles et installa-
tions. Place d'avent. Références exigées.
Faire offres et conditions avec curriculum
vite, jusqu'au 10 mai au plus tard, sous chi-
ffres P 3908 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Vente de domaine
Sans réserve d'autorisation légale, le Conseil
communal de Chavannes-les-Forts exposera en
vente aux enchères publiques, le mercredi
5 mai, dès 2 heures de l'après-midi, à l'au-
berge de l'Union, le domaine de « Mettraux »,
appartenant au bénéfice de la Chapellenie.
Ces immeubles comprennent habitation, gran-
ge, écurie et environ 25 poses de terrain en un
seul mas, au bord de la route cantonale Rom-
mont-Bouloz. 3679
Par ordre : Le Secrétaire.

Chaussures de couleurs
jaunes, rouges et brunes et de toutes nuances
sont teintes à nouveau avec « Fachtol »,
1 fr. 20 le tub.
L. Zeisler, rue de Lausanne, 43
Atelier de ressemelage

Demain, jeudi, 1 paire de soulier de couleur
sera teinte à nouveau gratuitement à toute
personne qui en fait la demande. 4054

BLÉ INDIGÈNE
Nous sommes acheteurs de BLÉ
DU PAYS aux meilleurs prix du
jour. P 3800 F 3934
Offres avec échantillons et indica-
tion de la quantité aux
Moulins de Pérolles S. A.
Fribourg

On avait d'abord annu-
ranci serait, aujourd'hui
Conférence de San-Remo
noriale lui a fait devancer
quatre heures. Il a con-
attendu, on en aurait eu
choses embarrassantes à
en préparer la formule.
de suite, il paraissait n'a
facile de dire spontanément.
C'est donc déjà hier apu-
ture de la séance de la
pris la parole. Il a con-
de paix avec la Turquie
lignes, était sorti de la
Remo tel qu'il avait été
tinopie a été maintenue à
a été adressé à M. Wilson
der que les Etats-Unis a-
pour l'Arménie. La Gran-
un mandat en Mésopotamie
La France a reçu un ma-
M. Millerand n'a donné
sur la façon dont serait
arabe de l'émir Faïçal.

Aux applaudissements
président du Conseil a
San-Remo en y ayant ol-
gnc restait soumise par
tion formelle du traité d-
n'était pas question de
sais cependant que les
d'entrer dans une voi-
afin de faciliter à l'Alle-
tation économique et lui-
ver les ressources nécessa-
mer aux classes qui lui
Mais M. Millerand, env-
de Spa à laquelle sera
chancelier allemand, a d-
se mettraient préalable-
qu'ils exigeraient de l'Al-
réitéré l'assurance que la
accunement à une annex-
ritoires allemands.

La note officielle de l'Al-
gme, signée par M. Nitti,
frence de San-Remo, a
tin mercredi, au chancel-
lin, par le chargé d'aff-
joie de l'Allemagne de vi-
ger d'opinion à son sujet
se dissiper.

Les Alliés se sont em-
sans avoir résolu la ques-
Les Italiens en sont fo-
peine à comprendre l'a-
à ce nouveau renvoi. On
dépêche de M. Trumbit-
gation yougo-slave, pri-
prendre aucune décision
boré à Belgrade un no-
puisse approuver l'acco-
directement entre l'Italie
Il semble au contrai-
réussi, à San-Remo, à
une solution. Les délé-
remarquer que, le comp-
ayant été retiré à cause
transigente de M. Wils-
en présence de deux sol-
du pacte de Londres ou
par le mémoire envoyé
lic, mémoire que les Ital-
ultimatum inadmissible.

On aurait invité l'Ita-
mule elle préfère, à mo-
faire examiner à nouve-
chancelleries alliées et
de M. Wilson aux mé-
par les Italiens au mé-
cembre.
La question de Fiume
est encore en suspens
être pas résolue de sitôt
espère y arriver en s'at-
mier ministre serbe.

L'administration an-
vient de faire paraître